DELEGAT	TION DE	Monsieur	Nicolas	BRU <i>G</i> ERE	

D-2019/404

Attribution d'aides en faveur des associations. Générations Seniors. Subventions. Adoption. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de conforter la place des seniors dans la vie de la Cité, et de renforcer le lien social.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 4 100 euros prévue au budget primitif 2019 programme seniors et de la répartir de la manière suivante :

Associations	Montants 2019 (€)
Philosphère Ateliers de collecte de mémoire des seniors du quartier Bordeaux Sud afin d'éditer un livre participatif	2 100
Rosalie Bus Accompagnement à la mobilité des seniors	
TOTAL	4 100

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2018 - Art. 6574 - fonction 61 -

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE